# 

* Datum : 19-08-2003
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2003766886
* Auteur :

Justice de paix du deuxième canton de Liège
Suite à la requête déposée le 16 juillet 2003, une ordonnance du juge de paix du deuxième canton de Liège rendue le 24 juillet 2003, a déclaré Mme Gerard, Arlette, de nationalité belge, née le 23 février 1954, divorcée, domiciliée à 4400 Flémalle, place Emile Vinck 0/B6, résidant à l'établissement C.H.P. Site Petit Bourgogne, rue Professeur Mahaim 84, à 4000 Liège, incapable de gérer ses biens et cette personne a, en conséquence, été pourvue d'un administrateur provisoire en la personne de M. l'avocat Jammaer, Thierry, avocat, dont le cabinet est sis à 4000 Liège, rue de Campine 293.
Liège, le 7 août 2003.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Gillis, Monique.